

SIAAP

Discours de Maurice OUZOULIAS, Président.
MISE EN EAU DERU – SEINE AVAL - 29/09/11

Madame la Ministre,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Président du Comité de Bassin et les membres du comité,
Mesdames et Messieurs les Administrateurs du SIAAP,
Mesdames et Messieurs les Maires, conseillers généraux et élus,
Monsieur le Préfet,
Mesdames et Messieurs les représentants de la commission européenne,
Monsieur le Directeur Général de l'Agence de l'eau Seine Normandie,
Mesdames et Messieurs des entreprises et du monde économique,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Au nom du SIAAP, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à Seine aval. Nous sommes ici au cœur de l'unité de nitrification / dénitrification, une réalisation que nous avons inaugurée en 2007 et qui marquait déjà une étape historique de la transformation de notre station et de notre progression vers un traitement toujours plus performant des eaux usées de l'agglomération parisienne.

Aujourd'hui, le SIAAP franchit à nouveau un seuil décisif dont je suis très honoré que vous ayez souhaité souligner l'importance capitale, Madame la Ministre, au regard de l'effort que notre pays s'est engagé à poursuivre pour mettre aux normes une partie significative de ses stations d'épuration.

Seine Aval est une pièce maîtresse pour la dépollution des eaux usées qui traite chaque jour plus 1,5 millions de m³. A l'heure des grands enjeux de l'eau, technologiques, industriels, économiques et environnementaux, le SIAAP a placé l'innovation au cœur de sa mission de grand service public de l'assainissement. Le lancement des équipements DERU et le projet de refonte marquent cette ambition volontaire pour notre syndicat.

Il y a quelques minutes, nous avons procédé ensemble à la mise en eau des équipements DERU qui ont vu le jour après trois ans d'un chantier mené tambours battants. Cet acte historique n'aurait pas eu lieu sans l'investissement d'un certain nombre d'acteurs dont je souhaite saluer devant vous l'engagement et le savoir-faire.

Depuis longtemps, le SIAAP sait pouvoir compter sur ses partenaires. C'est donc aussi grâce à eux que nous pouvons souligner ensemble aujourd'hui l'exemplarité de l'assainissement francilien.

Madame la Ministre, je souhaite tout d'abord remercier, au nom de notre Institution, l'engagement à nos côtés des services de l'Etat. Parmi eux, l'Agence de l'Eau Seine Normandie et son Directeur, Guy Fradin, dont je veux saluer ici le volontarisme au moment où l'agglomération parisienne doit prendre les décisions qui dessineront l'avenir de son système d'assainissement. Je salue également le Comité de Bassin et son Président, Monsieur André Santini, dont l'action pour penser l'eau et l'assainissement sur notre territoire francilien contribue aussi à dessiner l'avenir d'un assainissement raisonné.

A nos côtés aussi pour l'essentiel de nos chantiers d'envergure comme d'ailleurs celui des équipements DERU, la Région Île-de-France, et son Président Jean-Paul Huchon, doivent aussi trouver dans l'événement d'aujourd'hui l'expression de nos remerciements pour leur soutien et leur accompagnement.

Nos partenaires industriels, enfin, ont fait beaucoup pour que le SIAAP parvienne ici, à Seine aval, à allier la performance de traitement et la maîtrise d'un calendrier qui était une donnée essentielle de notre engagement vis-à-vis de l'Union Européenne.

Cet engagement nous obligeait à obtenir des résultats. Dès juillet 2001, la Commission européenne avait engagé une procédure d'infraction à l'égard de l'Etat français pour défaut d'application de la DERU ; condamnée pour manquement en 2004, la France était alors sous la menace d'une lourde amende. Après le classement en zone sensible de la zone centrale du bassin de la Seine par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, les critères pour satisfaire la Directive ERU ont été fixés en 2006. Nous avons ensuite défini notre feuille de route qui nous a conduits à notre rendez-vous d'aujourd'hui.

Ce parcours, nous l'avons aussi accompli grâce aux équipes de notre Syndicat, son directeur général, ses ingénieurs, cadres et salariés de la fonction publique. Je veux dire devant vous que je suis fier du travail qu'ils ont réalisé. Leur investissement a permis que le calendrier de réalisation du chantier soit tenu. C'est par cet engagement que le SIAAP peut aujourd'hui revendiquer son statut de service public de l'assainissement francilien fort et responsable.

Les équipements dont nous venons de lancer la mise en eau permettront donc au SIAAP d'être au rendez-vous des exigences européennes de la DERU en janvier 2012. Ce pari tenu était un pari ambitieux et c'est donc une réussite qui est un succès de marque pour le service public.

Dès 2003, nous avons anticipé avec la nouvelle unité de nitrification, l'application de la DERU, mais il nous fallait relever le défi de la dénitrification à Seine Aval. Elle n'était accomplie qu'à 26 % au lieu des 70 % imposés par la Directive.

C'est donc chose faite aujourd'hui avec les quatre ouvrages nés sur ce site de Seine aval conjuguant performance et innovation notamment par le traitement biologique membranaire de près de 100 000 mètres carré, par l'amélioration des digestions des boues et la production de biogaz source d'énergie précieuse favorisant une démarche de développement durable.

Mené en 28 mois, ce chantier a fait l'objet d'un investissement de 322 millions d'euros financés à hauteur de 45% par l'Agence de l'eau Seine Normandie, 35 % par le SIAAP et 20 % par la Région. Par sa réalisation, nous atteignons donc la conformité DERU au service du développement durable et des 5 millions d'usagers de Seine Aval. Ce chantier d'envergure a aussi porté une démarche en faveur de l'insertion et de l'emploi avec la signature d'un protocole mobilisant l'ensemble des acteurs et a permis le recrutement de 128 salariés sur le territoire.

Après Marne aval, dont nous avons décidé la reconstruction complète et à Seine amont, station pour laquelle la conformité DERU a été atteinte dès juillet 2009, nous sommes très heureux Madame la Ministre, d'être un acteur de poids du bilan Eaux Résiduaires Urbaines lancé en 2007 et du plan national d'action d'assainissement 2012-2018.

J'ai aussi tenu, Madame la Ministre, à vous faire découvrir plus en détail le projet de Refonte du site qui va nous occuper pour les années à venir. Nos équipements DERU en font d'ailleurs partie intégrante.

Ce projet de Refonte, qui mobilise à nouveau tous les savoir-faire du service public de l'assainissement francilien et de ses partenaires, sera à la fois l'outil qui nous permettra d'être au rendez-vous de la Directive Cadre sur l'Eau en 2021, mais le nouveau visage de Seine aval sera aussi le moyen d'atteindre d'autres objectifs environnementaux.

La Refonte sera en effet synonyme d'une forte réduction de notre empreinte foncière, permettant d'ouvrir de nouveaux espaces au développement de la biodiversité. Ce projet permettra aussi de développer le recyclage de l'eau traitée pour réduire notre consommation d'eau potable, d'éradiquer les nuisances de l'usine ancienne, de développer l'autoproduction d'énergie et enfin de valoriser les boues dans une optique de multifilière de traitement et de débouché.

La Refonte de Seine aval, conjuguant écologie, technologie et sécurité, après une grande phase de débat public, est donc aussi un tournant historique que nous engageons pour l'assainissement francilien et pour la conception même de notre activité.

A nouveau, le SIAAP est au rendez-vous de sa responsabilité, du service qu'il doit aux usagers de l'eau franciliens et de la confiance que les collectivités qui le constituent lui accordent.

Madame la Ministre, Mesdames et Messieurs, vous le savez, l'assainissement est un enjeu capital à plus d'un titre. C'est un enjeu industriel, mais aussi un enjeu environnemental car les grandes agglomérations mondiales, au titre desquelles figure l'agglomération parisienne, doivent relever le défi de la protection de la ressource et de la réconciliation de l'homme avec son environnement.

Mais c'est aussi un enjeu de société dont la France, dans quelques mois à Marseille, se fera l'écho devant la communauté internationale de l'eau rassemblée pour le 6^{ème} Forum Mondial.

Cet enjeu de société, c'est celui aussi du droit à l'eau et à l'assainissement et de son accès à tous. Nous avons tous en tête les Objectifs du Millénaire et le retard que nous avons pris à l'échelle mondiale. Il est temps, comme se proposera de le faire le Forum de Marseille, de déboucher effectivement sur de vraies solutions.

Je sais que vous êtes très engagée, Madame la Ministre, sur la préparation de ce rendez-vous mondial. Sachez que le SIAAP y accorde d'ores et déjà beaucoup d'importance et d'attention. Nous y serons présents et nous comptons bien participer pleinement à l'élaboration de solutions qui fassent effectivement avancer la question du droit à l'eau, en nous appuyant justement sur notre expérience et nos réussites.

En attendant, je vous remercie, Madame la Ministre, d'avoir accordé au SIAAP, le temps de cette visite, un moment d'échange autour d'une réussite collective au service de l'intérêt général et de l'environnement francilien.

Le moment est maintenant venu pour moi de vous céder la parole.

Merci de votre attention,